



## Vérification du PPC pour 2020-2021

Chaque année, le comité de l'assurance de la qualité (AQ) vérifie la soumission des dossiers 20 % des membres dans le cadre du Programme de perfectionnement des compétences (PPC). Le 1<sup>er</sup> avril 2021, le comité a informé par courriel 79 membres que leur soumission avait été retenue pour la vérification de 2020-2021. Les membres<sup>1</sup> dont la soumission avait été retenue avaient jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 2021 pour faire parvenir les documents justificatifs étayant toutes les activités signalées dans leur soumission du PPC de 2021 par l'intermédiaire d'un nouveau format en ligne.

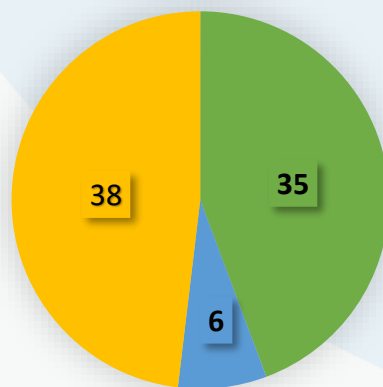
Le comité de l'AQ s'est réuni virtuellement le 9 mai 2021 pour évaluer les soumissions retenues aux fins de vérification. Les membres du comité ont évalué les soumissions du PPC et les documents justificatifs en fonction des exigences établies dans la [politique 8.1.2](#).

### Résultats de la vérification



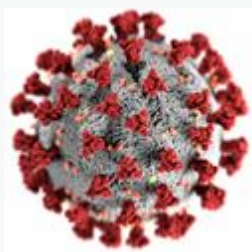
**Près de la moitié (48 %) des soumissions du PPC vérifiées ont nécessité la présentation d'une nouvelle soumission.**

### 79 soumissions vérifiées



- Approuvées après la première vérification (44 %)
- Approuvées après confirmation (8 %)
- Nouvelle soumission nécessaire (48 %)

### Incidence de la COVID-19



**Les interruptions attribuables à la pandémie de COVID-19 (à savoir les perturbations en milieu de travail, la réaffectation temporaire et l'apprentissage à domicile pour les enfants) pourraient avoir empêché certaines membres de consacrer les efforts et le temps nécessaires aux activités de perfectionnement et à la soumission du PPC. Plusieurs membres qui ont dû présenter une nouvelle soumission ont fait savoir qu'elles n'étaient pas étonnées parce qu'elles avaient préparé leur soumission du PPC de 2020-2021 à la presse.**



## Clarification de l'objet et des exigences du PPC

Bon nombre des erreurs les plus courantes relevées pendant la vérification peuvent s'expliquer du fait que les membres ne comprenaient pas pleinement l'objet du PPC ou les exigences particulières du programme. Voici quelques erreurs courantes :

- Objectifs mal formulés – ce que la membre prévoyait apprendre n'était pas clair.
- Activités de formation qui ne cadraient pas avec l'objectif d'apprentissage énoncé.

## Modifications pour le PPC de 2022-2023

À la suite de la vérification, les modifications suivantes seront apportées pour le PPC de 2022-2023 :

- Le formulaire de présentation des soumissions du PPC en ligne a été mis à jour et comporte maintenant une série de questions pour aider les membres à définir leurs objectifs d'apprentissage et à mener leur autoréflexion.
- Nous préparons un webinaire qui présentera un complément d'information sur la définition des objectifs d'apprentissage et les exigences entourant les soumissions du PPC.

